

# Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

22, rue des joncs – Aubigny  
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD

**SITE NATURA 2000 FR1102004  
« RIVIERE DU DRAGON »**

**SUIVI ECOLOGIQUE 2020 DES ESPECES ET  
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**



Mars 2021



**ILLUSTRATIONS (COUVERTURE)**

La rivière du Dragon à Longueville

L'aqueduc de Longueville

La rivière du Dragon à Saint-Loup-de-Naud

Village et collégiale de Saint-Loup-de-Naud

© FDAAPPMA 77

# Sommaire

---

<b>1. PRESENTATION DU SITE DU DRAGON .....</b>	<b>5</b>
<b>2. SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>6</b>
2.1. Exigences écologiques des espèces de la Directive « Habitats, faune, flore » .....	6
2.1.1. <i>Le chabot</i> .....	6
2.1.2. <i>La lamproie de Planer</i> .....	8
2.2. Inventaire piscicole par pêche électrique .....	9
2.2.1. <i>Matériel et méthode</i> .....	9
2.2.2. <i>Réseau des stations de pêches suivies sur le site</i> .....	10
2.2.3. <i>Résultats</i> .....	11
2.3. Le suivi de reproduction de la lamproie de Planer .....	16
2.3.1. <i>Méthode</i> .....	16
2.3.2. <i>Résultats</i> .....	17
<b>3. Bilan.....</b>	<b>19</b>

# Liste des figures

---

Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon ».....	5
Figure 2 : Chabot fluviatile « <i>Cottus perifretum</i> » (© FDAAPPMA 77).....	6
Figure 3 : État de conservation de l'habitat du chabot « Rivière du Dragon », 2015.....	7
Figure 4 : Lamproie de Planer sexuellement mature .....	8
Figure 5 : État de conservation de l'habitat de la lamproie de Planer « Rivière du Dragon », 2015 .....	9
Figure 6 : Illustration d'une pêche électrique (© FDAAPPMA 77).....	10
Figure 7 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB .....	11
Figure 8 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010.....	12
Figure 9 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2020 .....	13
Figure 10 : Evolution de la densité au 100m <sup>2</sup> des espèces communautaires – station 2.....	13
Figure 11 : Effectifs par classes de taille des chabots– station 2.....	14
Figure 12 : Effectifs par classes de taille des lamproies – station 2.....	14
Figure 13 : Evolution de la densité au 100m <sup>2</sup> des espèces communautaires – station 5.....	15
Figure 14 : Effectifs par classes de taille des chabots– station 5.....	15
Figure 15 : Effectifs par classes de taille des lamproies– station 5.....	16
Figure 16 : Nid actif de lamproies de Planer (© FDAAPPMA 77) .....	17
Figure 17 : Observations de la reproduction de la lamproie de Planer depuis 2014 .....	18

## 1. PRESENTATION DU SITE DU DRAGON

La rivière du Dragon et la majeure partie de ses affluents ont été désignées comme site d'intérêt communautaire (Figure 1). Cette désignation repose sur la présence de deux espèces piscicoles et un habitat de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Espèces d'intérêt communautaire :

- ✓ le chabot (~~*Cottus gobio*~~/*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ;
- ✓ la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Habitat d'intérêt communautaire :

- ✓ « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 et 37.1).

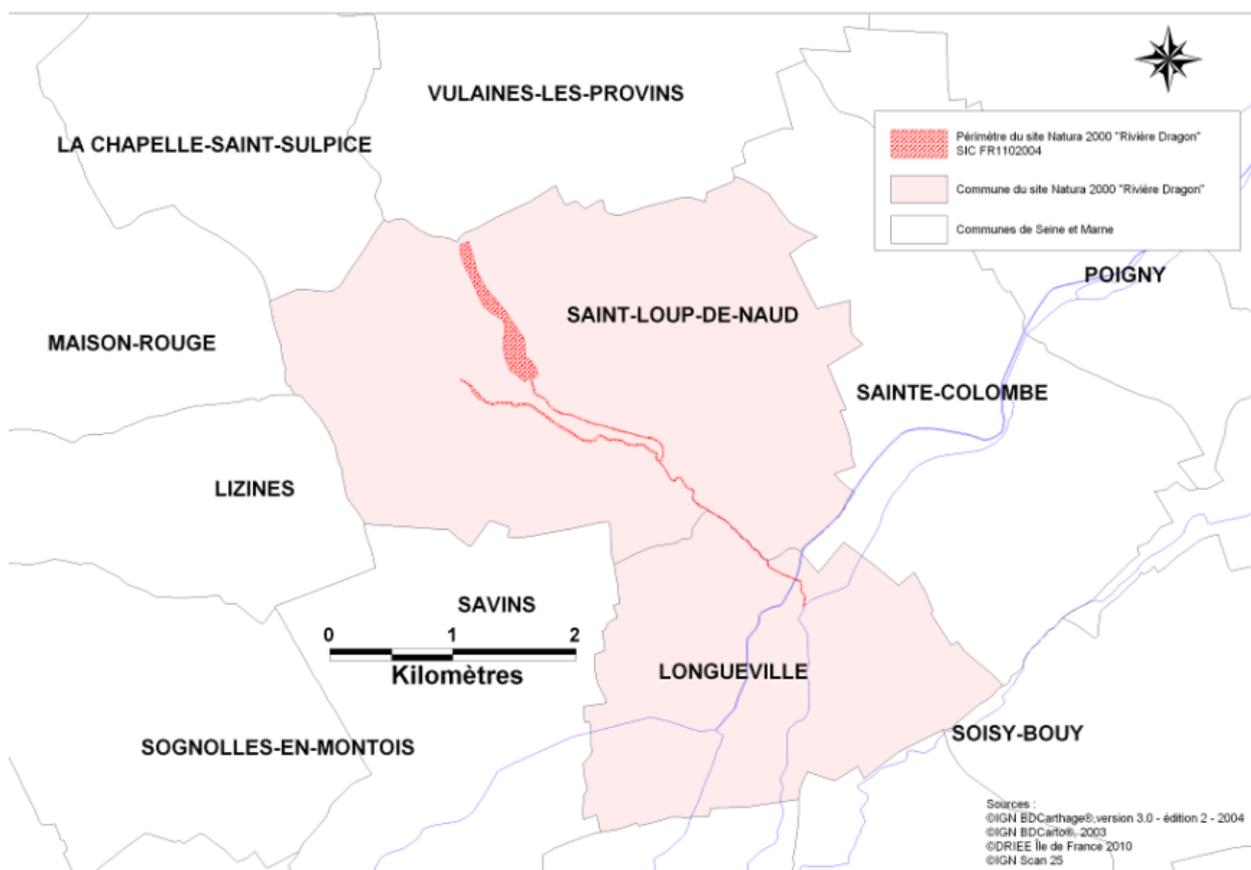


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon »

Pour cette année, les suivis écologiques suivants ont été réalisés :

- Suivi des espèces piscicoles par pêche électrique
- Suivi de la reproduction de la lamproie de Planer

## 2. SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

### 2.1. Exigences écologiques des espèces de la Directive « Habitats, faune, flore »

#### 2.1.1. Le chabot

##### Eléments d'écologie

Le chabot est un **petit poisson de 10 à 15 cm de long**. Son corps à la forme d'une massue avec une tête large et aplatie.

Le chabot se reproduit de **février à juin** (une seule fois), dans les eaux fraîches. Le mâle construit le nid dans des **zones de graviers et de pierres** puis la femelle y dépose ses œufs. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (un mois à 11°C).

Le chabot est un poisson au comportement territorial et **sédentaire**. Actif très tôt le matin ou en soirée, il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Il mange des crustacés en hiver et des larves d'insectes en été. Pendant la journée, il se cache parmi les pierres ou les plantes. Médiocre nageur, il ne parcourt que de **courtes distances à la fois**.

L'espèce est sensible à la qualité des eaux et du substrat du cours d'eau. Le chabot est impacté par le colmatage de son habitat, composé d'une granulométrie grossière et diversifiée, par les sédiments fins ou par le fort développement d'algues filamenteuses dû à l'eutrophisation de l'eau. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ces populations. Ainsi une rivière sinueuse présentant une grande diversité des faciès et de granulométrie est favorable à l'espèce.

##### Taxonomie

Il existe une dizaine d'espèces de chabots sur le territoire français. Elles sont issues d'une spéciation qui s'est réalisée par sous bassin versant car les chabots sont très peu mobiles.

Sur le Dragon l'espèce présente est « *Cottus perifretum* », le chabot fluviatile. Il possède des spicules sur les 2/3 du corps.

Toutes les espèces de chabot, comme le chabot fluviatile, font parties, actuellement, de la catégorie « *Cottus Gobio* » de la directive « Habitats » car sa taxonomie est considérée comme incertaine.



Figure 2 : Chabot fluviatile « *Cottus perifretum* » (© FDAAPPMA 77)

## Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été déterminé. Les éléments hydromorphologiques de la rivière et l'aspect des berges ont été relevés par prospection visuelle en parcourant l'intégralité du cours d'eau à pied. Pour caractériser un tronçon homogène comme étant un habitat en bon état de conservation pour une espèce donnée, il est nécessaire que ce secteur présente des zones favorables aux différentes phases du cycle biologique de celle-ci. Si les conditions de milieux ne sont pas optimales pour l'une des phases de ce cycle, l'habitat est considéré en état moyen de conservation. Si le milieu ne présente pas les caractéristiques nécessaires aux individus de l'espèce, la zone étudiée est classée comme étant en mauvais état de conservation pour l'espèce considérée.

Le **Dragon est classé aux listes 1 et 2** de l'article L.214-17 concernant le rétablissement des continuités écologiques. Cette actualisation servira de point de référence pour suivre l'évolution de la rivière, une fois les travaux menés sur les ouvrages bloquants.

L'habitat du chabot est **globalement dégradé** sur le site Natura 2000, avec un tronçon en bon état de conservation, 9 tronçons en état moyen et 19 tronçons en mauvais état. Cette espèce a besoin d'un milieu aquatique présentant des **zones de courant rapide, une granulométrie grossière et des eaux fraîches**. De nombreux secteurs de la rivière du Dragon sont complètement ensablés. Ceux-ci ne sont donc pas favorables à cette espèce.

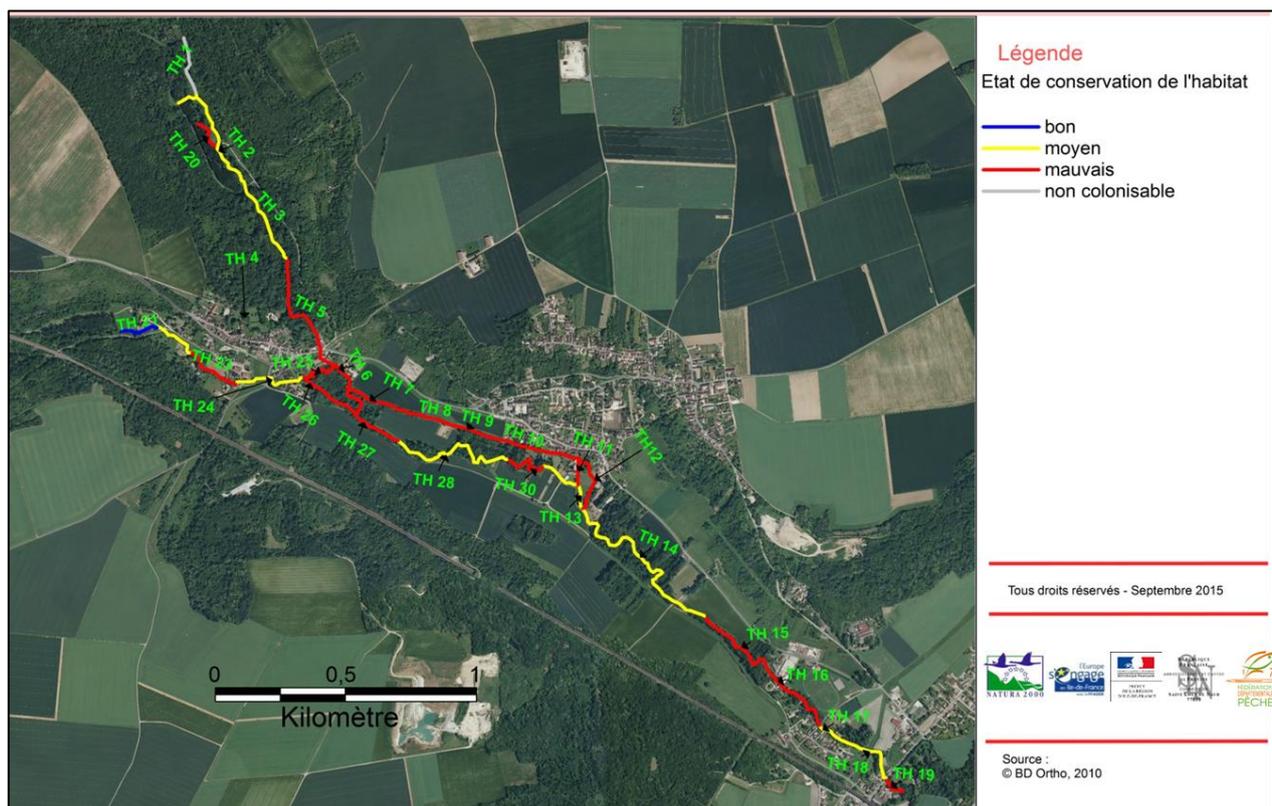


Figure 3 : Etat de conservation de l'habitat du chabot « Rivière du Dragon », 2015

## 2.1.2. La lamproie de Planer

### Eléments d'écologie

De taille moyenne (9 à 15 cm), la lamproie de Planer a un corps anguilliforme et une peau lisse sans écailles, recouverte de mucus. Sa bouche a la forme d'un disque où sont implantées des dents. Les **adultes** se distinguent des jeunes par la présence **d'yeux fonctionnels** et la couleur bleuâtre à verdâtre de leur dos qui est brun jaunâtre chez les juvéniles.

Avant leur métamorphose, les **larves** vivent enfouies 5 à 7 ans dans les **zones de limon** et de vase qu'elles filtrent pour se nourrir de micro-organismes (diatomées, algues, protozoaires) et de débris de végétaux. La métamorphose des jeunes vers leur stade adulte a lieu de juin à octobre.

Une fois métamorphosées, les lamproies de Planer migrent vers les zones de reproduction entre mars et avril. Les secteurs propices à la reproduction présentent un **substrat de graviers et de sables**, dans des zones de courant moyen avec une température de l'eau comprise entre 8 et 11°C. Le nid, est creusé au milieu des graviers et des sables. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler, jusqu'à cent fois par jour. Les géniteurs meurent après la reproduction.



Figure 4 : Lamproie de Planer sexuellement mature

### Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été déterminé.

La lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) a besoin de deux types d'habitats très différents pour réaliser entièrement son cycle de vie. En effet cette espèce vit entre 5 et 7 ans sous forme larvaire dans les **atterrissements formés par des dépôts de sédiments et des débris de végétaux**, alors que pour sa reproduction, elle a besoin de zones de frayère **en amont de radier, où la granulométrie est principalement composée de graviers et de sables grossiers**. Elle a donc besoin d'un milieu aquatique présentant une grande diversité dans ses caractéristiques hydromorphologiques. D'autre part, elle est sensible au colmatage du fond de la rivière, pour ses zones de frayère, mais également pour ses zones de croissance où les larves ont besoin de courant pour pouvoir filtrer leur nourriture sans s'asphyxier sous les dépôts de matière fines. Une forte diversité hydromorphologique s'observe dans les rivières avec un caractère naturel bien conservé. La rivière du Dragon et les rus qui la composent, sont très influencés par l'anthropisation de leurs berges. La présence fréquente d'ouvrages hydrauliques et l'artificialisation des berges par des renforcements tels que des murets, participent activement à cette uniformisation du milieu aquatique.

La rivière du Dragon présente peu de tronçons où le milieu aquatique est très diversifié et sur lesquels les atterrissements, constituant la zone de croissance des larves, sont bien représentés. Seul un tronçon de 150m de rivière est considéré comme constituant un habitat en bon état de conservation pour cette espèce. La majorité des tronçons homogènes observés sur cette rivière sont dans un mauvais état de conservation pour l'habitat de cette espèce.

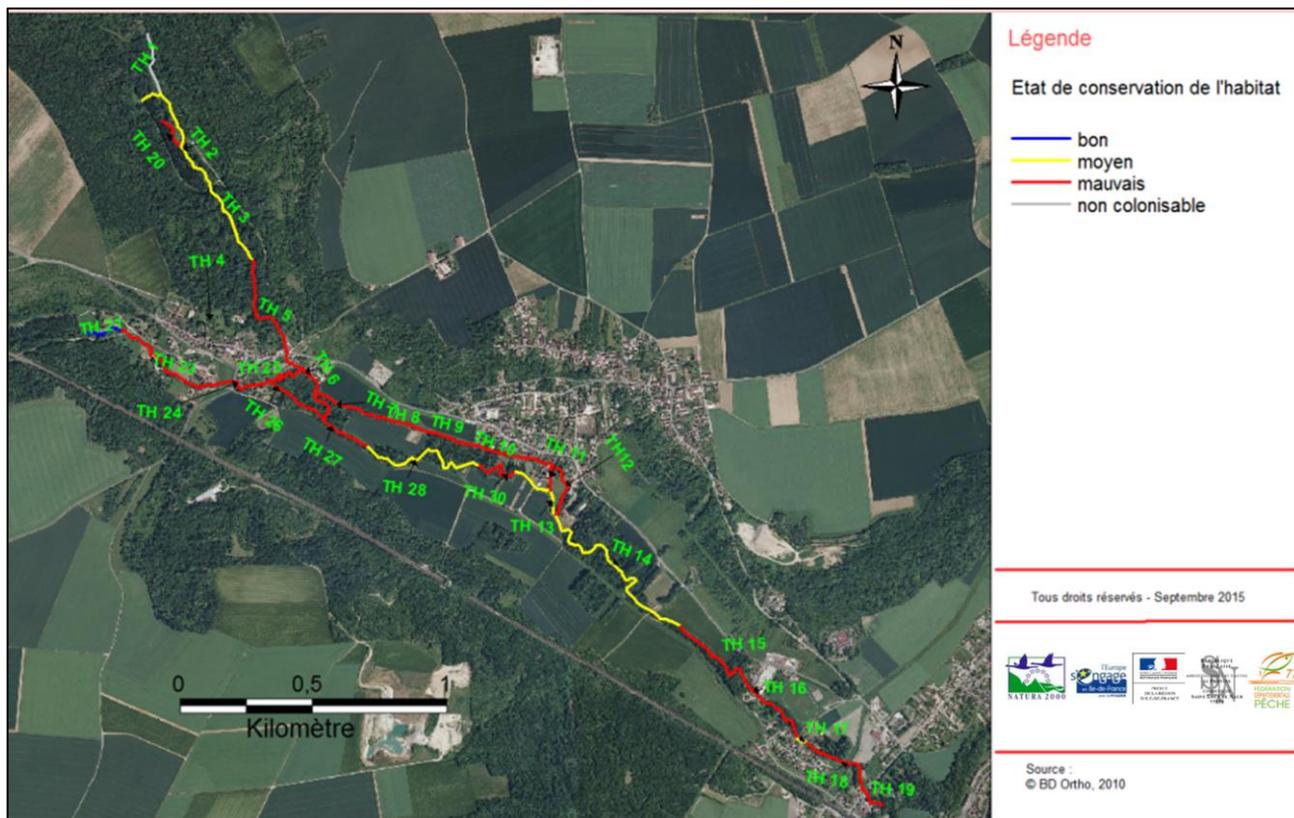


Figure 5 : État de conservation de l'habitat de la lamproie de Planer « Rivière du Dragon », 2015

## 2.2. Inventaire piscicole par pêche électrique

### 2.2.1. Matériel et méthode

Le suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire se fait au moyen de pêches électriques, conformes à celles réalisées lors de l'élaboration du DOCOB et des précédents suivis piscicoles.

La mise en place des pêches électriques permet de capturer un échantillon représentatif du peuplement piscicole de la rivière. Le but est de suivre l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire, mais aussi de l'ensemble du peuplement de poissons de la rivière.

Le matériel est composé d'un groupe électrogène qui génère un courant électrique entre deux électrodes. Le champ électrique a pour effet d'attirer les poissons qui sont ainsi plus facilement capturés à l'aide de longues épuisettes.

Le protocole utilisé est la pêche complète, c'est-à-dire que la totalité de la station est prospectée à pied. Un filet est posé dans le lit de la rivière à l'amont et à l'aval de la station pêchée. Deux passages sont effectués. Ce protocole permet un prélèvement presque total des populations en place.

Les poissons sont identifiés, comptés, mesurés et pesés, en distinguant les poissons issus de chaque passage. Les poissons sont aussitôt relâchés.



Matériel de pêche électrique

Vue d'une pêche en cours

Atelier de biométrie

Figure 6 : Illustration d'une pêche électrique (© FDAAPPMA 77)

## 2.2.2. Réseau des stations de pêches suivies sur le site

Les stations de pêche électrique sont réparties sur l'ensemble du site en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Prospection des secteurs situés entre les principaux ouvrages infranchissables,
- ✓ Prospection de secteurs représentatifs (un tronçon important de la rivière) en termes de linéaire et de milieu,
- ✓ Prospection de secteurs favorables aux espèces (état de conservation favorable de l'habitat),
- ✓ Prospection de secteurs impactés par un facteur de perturbation important,
- ✓ Longueur de la station d'au moins 20 fois la largeur de la rivière,
- ✓ Période favorable (basses eaux). Les pêches sont réalisées après la reproduction des espèces recherchées, de façon à pouvoir identifier les jeunes individus et réduire les risques de mortalité.

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB font l'objet d'un suivi en alternance d'une année à l'autre.

En 2020, les stations prospectées sont :

- Station n°2 « Domaine des sources »,
- Station n°5 « Longueville – Chaussée Noyau ».

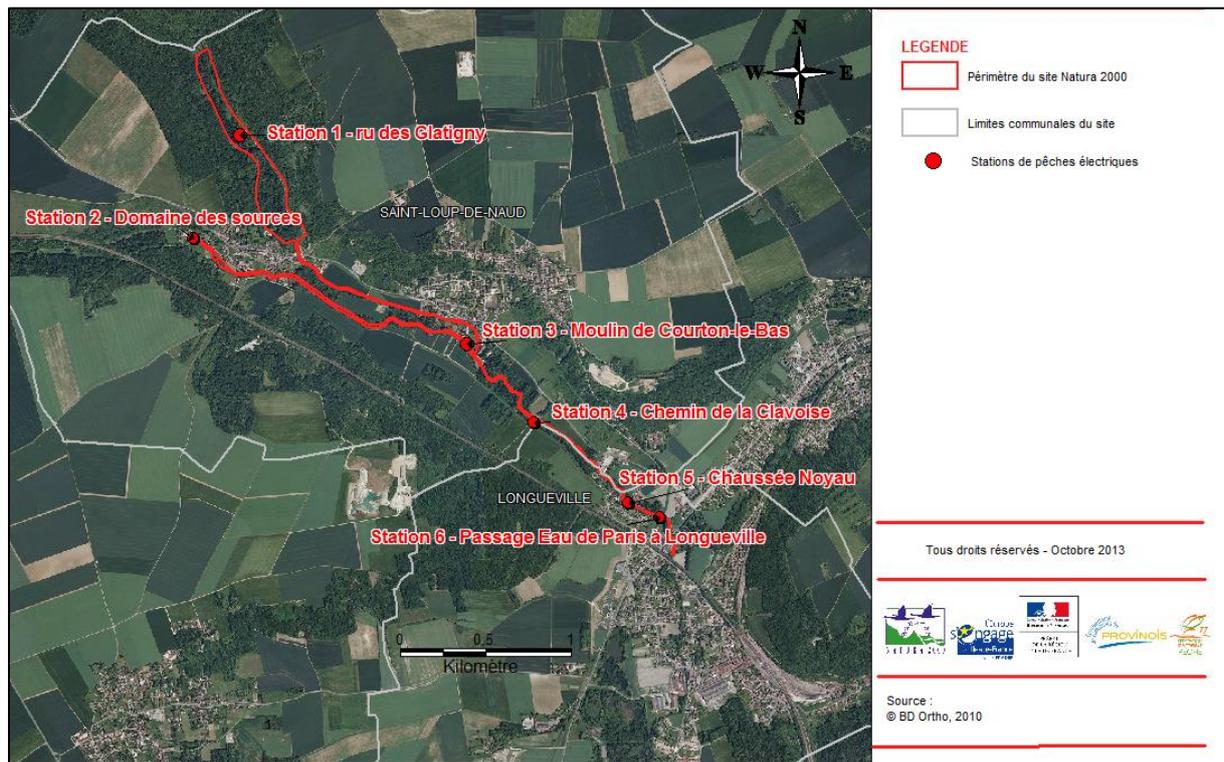


Figure 7 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB

### 2.2.3. Résultats

#### Richesse spécifique

Depuis le début du suivi piscicole en 2010, sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon », **14 espèces piscicoles** ont été recensées.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été inventoriée.

Les espèces du peuplement, qui sont caractéristiques des eaux courantes et fraîches comme celles du Dragon, sont la truite fario (*Salmo trutta fario*), le vairon (*Phoxinus phoxinus*), la loche franche (*Barbatula barbatula*), le chabot (*Cottus gobio/perifretum*) et la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Le peuplement piscicole est majoritairement composé d'espèces invertivores comme le chabot et la loche franche, c'est-à-dire qui se nourrissent d'invertébrés aquatiques. Le vairon, espèce omnivore, et la truite, espèce carnassière, sont moins représentés.

Le chabot est présent sur toutes les stations de pêches. La Lamproie de Planer, est présente sur toutes les stations de pêches à l'exception du périmètre de captage des Glatigny, station 1.

La reproduction de truites est peu marquée sur les stations de pêches électriques. Une truitelle a été capturée dans le cadre de la réalisation de l'état initial pour l'étude RCE sur le moulin Noyot mais la majorité des individus capturés lors des inventaires piscicoles font plus de 30cm de long. Les truites proviennent probablement des lâchers qui étaient réalisés par Eau de Paris avant 2010.

Sur **la station 1, Les Glatigny**, la richesse spécifique est de deux espèces en 2018 comme les années précédentes : chabot et truite. En 2018, deux truites de 27 et 33 cm ont été capturées.

Sur **la station 2, aux Domaines des sources**, les inventaires de 2020 sont équivalents à la situation observée en 2014. La richesse spécifique est de deux espèces. Seuls le chabot et la lamproie de Planer sont présents sur la station.

En 2017, la tanche, la loche de rivière et l'anguille, espèces caractéristiques des rivières à écoulement plus lentique avaient été capturées aux Domaines des sources, en 2017. Ces espèces provenaient probablement d'un déversement, à l'amont de la station de pêche, par vidange de plan d'eau ou par les restitutions d'eau de Seine. Elles n'ont logiquement pas été capturées cette année.

Sur la **station 3, au moulin de Courton**, la richesse spécifique est de 2 en 2016 comme en 2012 et 2013. Seules les deux espèces communautaires ont été recensées. En 2019, la pêche de suivi n'a pu être réalisée faute d'accord du propriétaire des berges. La pêche a été réalisée sur la station de la Clavoise.

Sur la **station 4, chemin de la Clavoise**, la richesse spécifique est de 4 en 2019. Elle est relativement stable d'une année sur l'autre. Notons, la présence d'une truite de 47 cm en 2019. En 2014, deux truites de 43 et 47 cm avait été capturées.

Sur la **station 5, Chaussée de Noyau**, la richesse spécifique est de 6 en 2020. Les espèces typiques de ce type de cours d'eau ont été capturées.

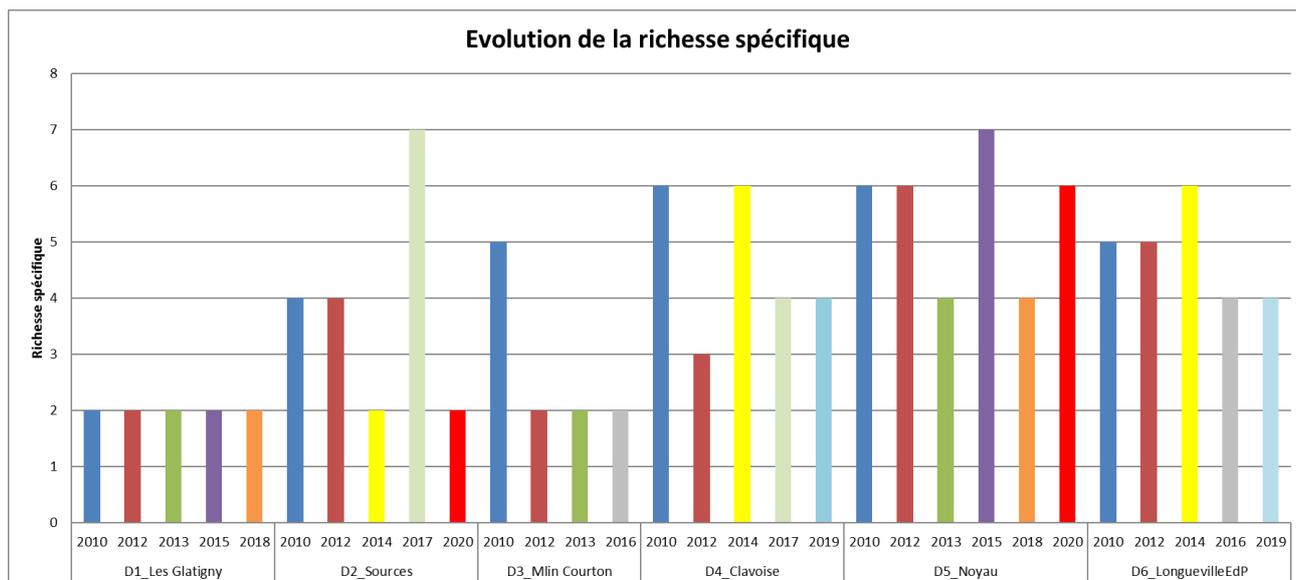
Une truite de 22 cm est capturée pour la première fois sur la station.

Le barbeau fluviatile, capturé en 2015 est une caractéristique des eaux vives mais dans des milieux aquatiques plus larges que le Dragon, cours d'eau de type « tête de bassin ». Cette espèce, était donc de passage sur cette rivière remontant probablement de la Voulzie. Elle n'a logiquement pas été capturée depuis.

Sur la **station 6, Longueville - Eau de Paris**, la richesse spécifique est de 4 en 2019 comme en 2016. Les espèces typiques de ce type de cours d'eau ont été capturées. En 2014, une truite de 33 cm avait été capturée.

**Tableau 1 : Liste d'espèces inventoriées depuis 2010 sur le Dragon**

Anguille	Epinoche	Loche de rivière	Truite de rivière
Barbeau fluviatile	Epinochette	Lamproie de Planer	Vairon
Chabot	Goujon	Tanche	
Chevaine	Loche franche	Truite arc-en-ciel	



**Figure 8 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010**

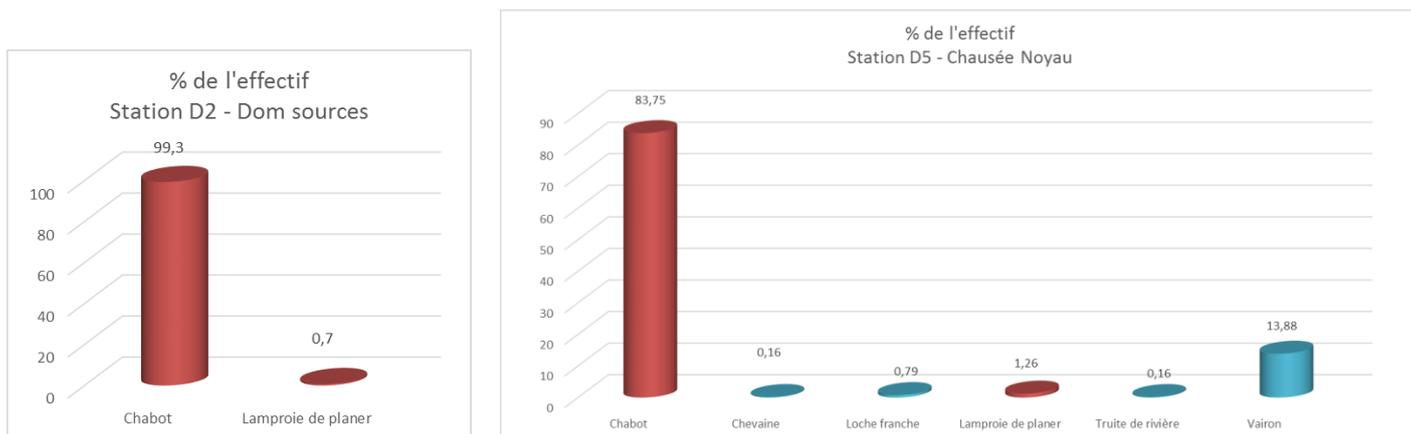


Figure 9 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2020

### Espèces communautaires

Le chabot est présent sur toutes les stations de pêche. La lamproie de Planer, est présente sur toutes les stations de pêche à l'exception du périmètre de captage des Glatigny.

#### ❖ Station 2 – Domaine des Sources

Depuis 2010, les deux espèces communautaires sont recensées sur cette station.

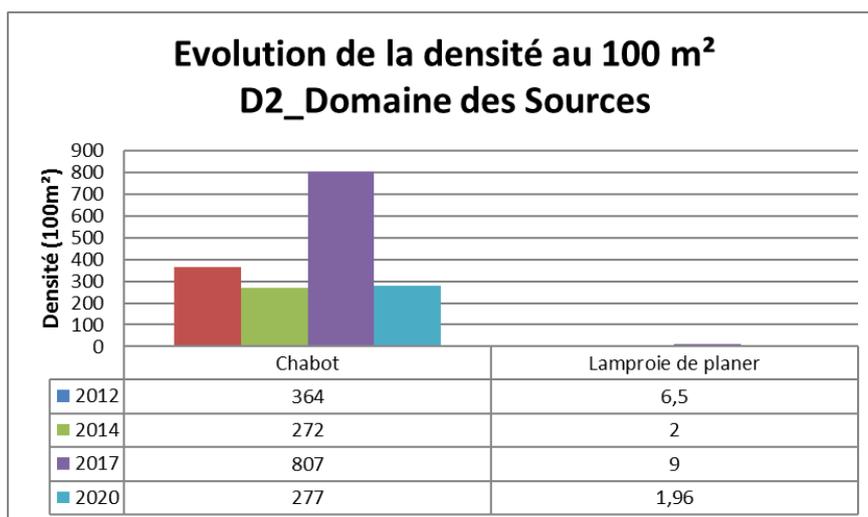


Figure 10 : Evolution de la densité au 100m<sup>2</sup> des espèces communautaires – station 2

#### ✓ **Le chabot**

Comme les années précédentes, le chabot est très majoritaire. En 2020, il représente 99% des effectifs. 705 chabots ont été capturés. La densité de chabots est de 277 individus au 100m<sup>2</sup>.

La densité de chabots est similaire à celle enregistrée en 2012 et 2014.

On observe une absence en espèces carnassières comme la truite. Les espèces benthiques comme le chabot ne sont pas prédatées et sont alors en surpopulation.

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 1 à 12 cm.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 1 à 10 cm. La population est bien structurée avec la présence de toutes les classes d'âges. Les jeunes de l'année, entre 1 et 4 cm sont bien représentés. Ils attestent de la bonne reproduction de l'espèce.

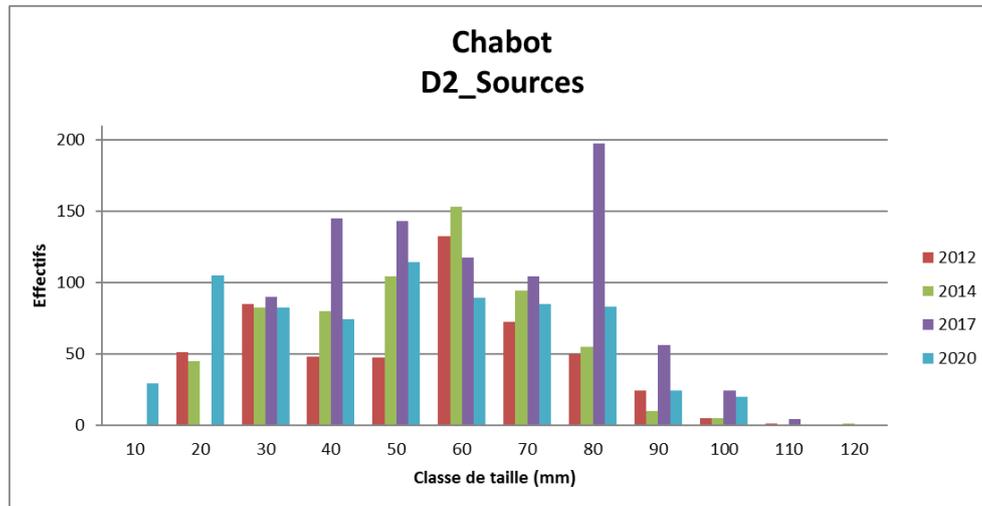


Figure 11 : Effectifs par classes de taille des chabots– station 2

✓ **La lamproie de Planer**

Cette année, 5 lamproies ont été capturées pour une densité de 1,96 individus au 100m<sup>2</sup>. La densité est identique à celle de 2014.

Depuis 2010, les lamproies capturées sur la station ont une taille qui varie de 10 à 19 cm.

Cette année, les individus capturés ont une taille qui varie de 16 à 19 cm.

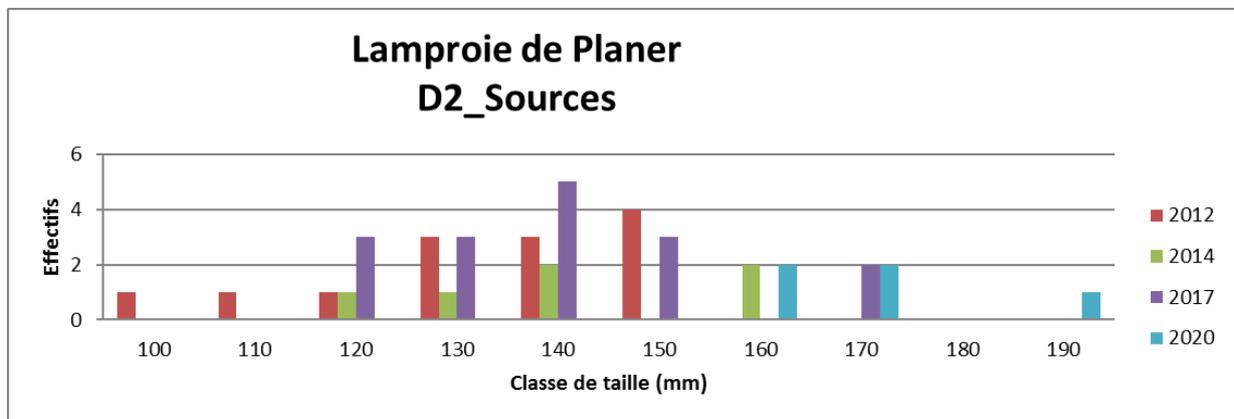


Figure 12 : Effectifs par classes de taille des lamproies – station 2

❖ **Station 5 – Longueville – Chaussée Noyau**

Depuis 2010, les deux espèces communautaires sont recensées sur cette station.

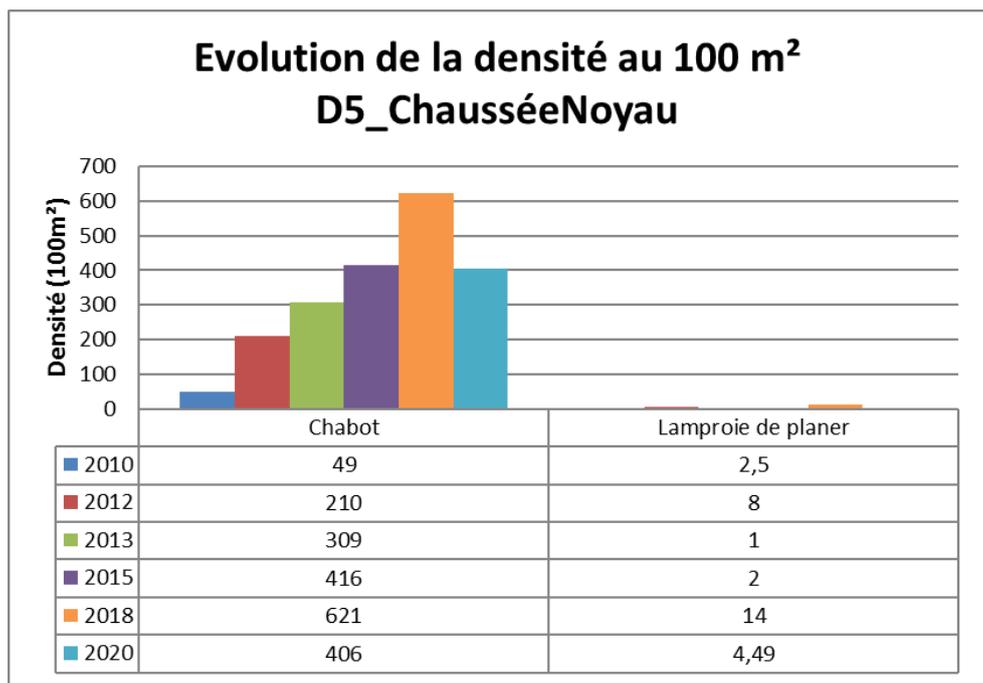


Figure 13 : Evolution de la densité au 100m<sup>2</sup> des espèces communautaires – station 5

✓ **Le chabot**

Comme les années précédentes, le chabot est très majoritaire. En 2019, il représente 84% des effectifs.

531 individus ont été capturés pour une densité de 406 individus au 100 m<sup>2</sup>. Elle est similaire à celle observé en 2015. On observe un déficit en espèces carnassières comme la truite. Les espèces benthiques comme le chabot sont ainsi moins prédatées et sont alors en surpopulation.

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 1 à 12 cm.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 1 à 9 cm.

Les jeunes de l'année, entre 1 et 3 cm sont bien représentés. Ils attestent de la bonne reproduction de l'espèce. On observe un déficit des classes de tailles de 4 et 5 cm.

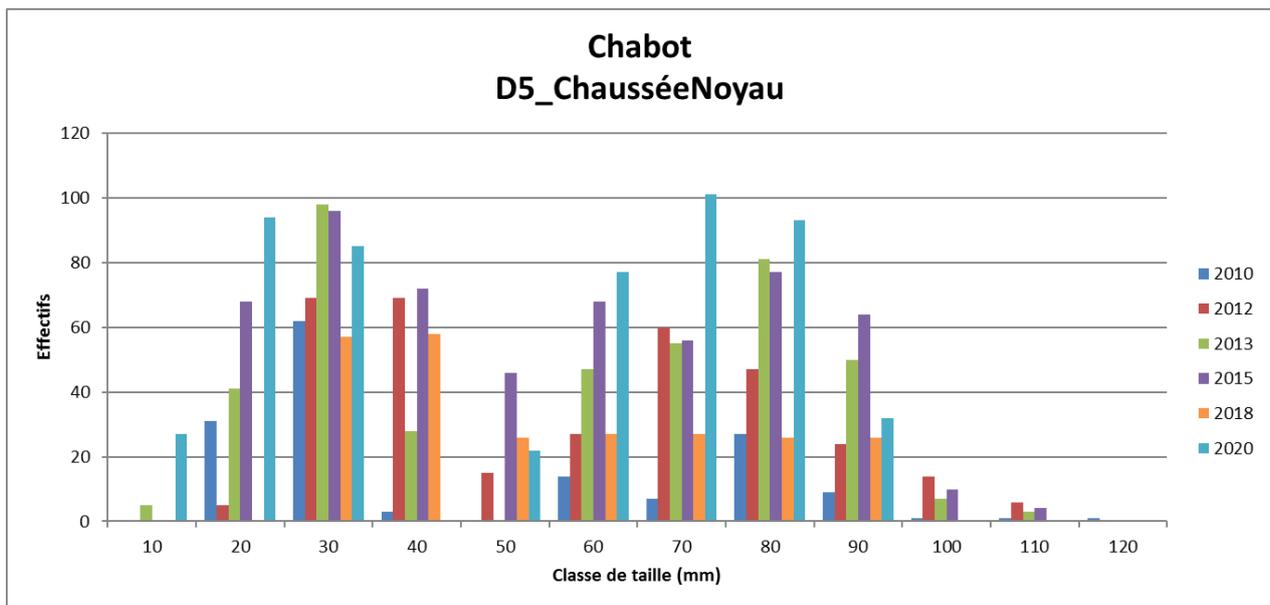


Figure 14 : Effectifs par classes de taille des chabots– station 5

### ✓ **La lamproie de Planer**

En 2020, la lamproie représente 1,3% des effectifs. Cette année, 8 lamproies ont été capturées pour une densité de 4,49 individus au 100m<sup>2</sup>.

Depuis 2010, les lamproies ont une taille qui varie de 3 à 16 cm.

Cette année, les individus capturés ont une taille qui varie de 7 à 13 cm.

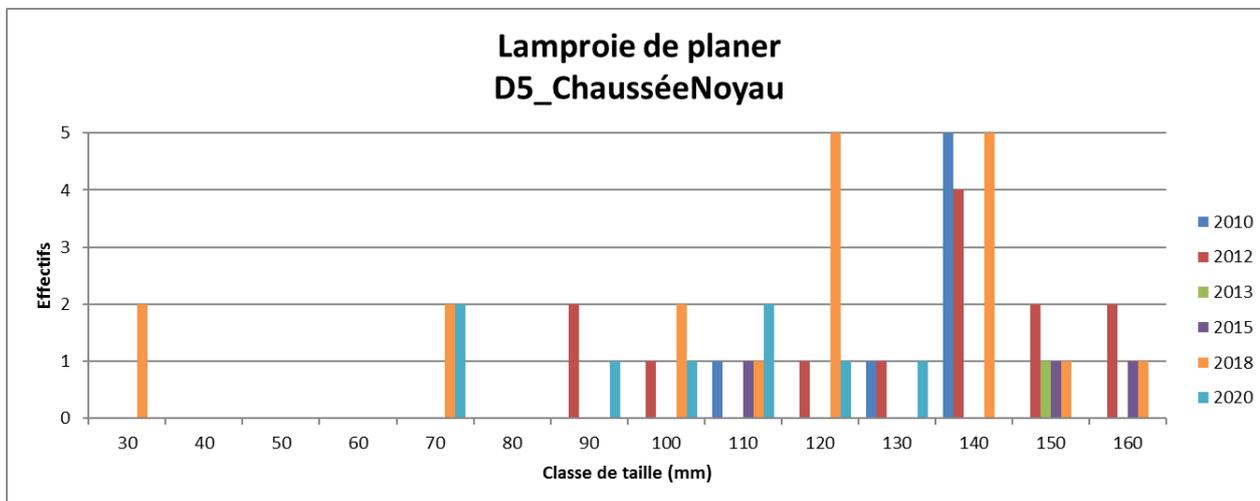


Figure 15 : Effectifs par classes de taille des lamproies- station 5

### ❖ Conclusion

Les populations de lamproie de Planer et de chabots sont présentes sur les deux stations.

## 2.3. Le suivi de reproduction de la lamproie de Planer

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » a été désigné pour la présence de lamproie de Planer (*Lampetra planeri*). Leur présence a été avérée, dès 2010, lors de pêches électriques réalisées sur la rivière.

Par leur biologie particulière, les populations de lamproie de Planer intègrent une partie des facteurs liés à la qualité de l'eau et à la qualité de l'habitat. L'évolution de ces populations renseigne donc sur l'évolution qualitative du milieu. Dans le cadre de l'animation du site et plus particulièrement du suivi de la mise en œuvre des actions du DOCOB, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est engagée à réaliser des suivis de la reproduction des lamproies de Planer. En 2019, ce suivi a été effectué comme les années précédentes.

Le principal objectif de ce suivi est d'avérer la reproduction de la lamproie de Planer sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » et de connaître certains sites de reproduction de cette espèce afin d'en assurer une meilleure protection. La connaissance précise des sites de reproduction de cette espèce permettra également une meilleure protection des zones cruciales à son cycle biologique et donc à son bon état de conservation.

### 2.3.1. Méthode

Sur le terrain, l'opérateur mesure la température de l'eau et prospecte visuellement le fond du lit depuis la berge, dans la mesure du possible de l'aval vers l'amont. L'entrée dans le cours d'eau est restreinte au maximum pour ne pas perturber la reproduction par la remise en suspension de sédiments fins.

Les **nids potentiels** sont des « cuvettes » creusées par les lamproies de Planer mâles dans les sédiments fins. Ils sont repérables par leur forme ovoïde et par le contraste d'une tache plus claire au fond du cours d'eau due au remaniement des sédiments. Ces nids potentiels représentent une tentative de reproduction ou une reproduction achevée.

Les **nids actifs** sont des zones de reproduction certaine où les individus adultes sont regroupés « en pelote », en action de copulation. Le premier nid actif identifié fait l'objet d'une localisation par GPS et d'un dénombrement le plus précis possible du nombre d'individus présents. Le protocole est identique à celui mis en place depuis 2014 sur d'autres sites Natura 2000 animés par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (« Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin », « Rivière du Dragon » et « Rivière du Vannetin »). L'observation du premier nid actif marque l'arrêt des prospections de terrain. En effet, cette observation permet de considérer le milieu comme étant favorable à la reproduction de cette espèce, au moins sur un tronçon de rivière.



Figure 16 : Nid actif de lamproies de Planer (© FDAAPPMA 77)

Les individus nageants sont des adultes en recherche de zones propices pour leur reproduction. Il est intéressant de les recenser en les comptant et en les localisant, tant qu'aucun nid actif n'a été observé.

La durée d'activité d'un nid actif de lamproie de Planer est estimée à environ 4 jours. La fréquence de passage sur les stations de suivi a donc été fixée à deux passages par semaine pendant toute la période favorable pour maximiser les chances de détecter le premier nid actif.

En 2020 seule la station « Chemin de la Clavoise » a été suivie.

### 2.3.2. Résultats

#### Suivi en 2020

Le suivi a été réalisé du 6 au 30 avril 2020.

Sur la station « Chemin de la Clavoise » un individu nageant a été observé le 6 avril 2020.

Le suivi n'a pu démarrer le 15 mars comme il était initialement prévu à cause de la crise sanitaire de la COVID-19. Il est probable que la reproduction ait eu lieu entre la mi-mars et la mi-avril sachant que les conditions météo étaient réunies même si elle n'a pu être observée.

La reproduction de la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) n'a pas pu être avérée pour l'année 2020 sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon ».



### 3. Bilan

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » est un site classé au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore » pour préserver le chabot, la lamproie de Planer et l'habitat de mégaphorbiaie.

Les populations de chabot sont en bon état sur l'ensemble des stations inventoriées.

Les populations de la lamproie de Planer sont relativement équilibrées, avec une bonne reproduction sur l'ensemble des stations de pêche sauf sur la station des Glatigny où l'espèce est absente.

L'observation du peuplement piscicole permet de constater une dominance des espèces attendues au sein du peuplement piscicole théorique. Cependant, on note une sous-représentation de prédateurs comme la Truite fario et une sur-représentation des espèces qui se nourrissent d'invertébrés aquatiques.

La reproduction de la lamproie de Planer n'a pas pu être avérée cette année.

Le suivi des mégaphorbiaies n'a pas été effectué cette année.